

[COVID-19] VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Dans le respect des mesures gouvernementales prises pour limiter la propagation du Covid-19, Podeliha garantit à ses locataires **un service minimum** depuis le 17 mars 2020. **Les équipes de Podeliha restent mobilisées pour assurer la sécurité des personnes et des biens.**

Comment Podeliha s'est organisée pour assurer une continuité de service en cette période inédite et exceptionnelle ? Vous êtes quelques uns à nous questionner.

Nos réponses à vos questions :

Comment je contacte Podeliha ?

Le siège social et les agences sont fermés au public. Seules les urgences techniques sont prises en charge aux numéros suivants :

- > **02 41 68 77 00** Loire-Atlantique
Maine-et-Loire
Vendée
- > **02 49 03 60 00** Mayenne
- > **02 43 39 56 68** Sarthe

Pour toute autre question, utilisez notre **formulaire en ligne** dans la rubrique « contact » sur www.podeliha.fr.

Les prestations de nettoyage des parties communes sont-elles maintenues ?

Les prestations de nettoyage des parties communes de nos résidences (halls, paliers et escaliers) **sont réduites voire suspendues** jusqu'à nouvel ordre dans certains de nos immeubles.

.....
Durant cette situation exceptionnelle, nous comptons sur votre bienveillance pour préserver le bon état de propreté de vos résidences et de ses abords.

Que faire de mes encombrants pendant cette période de confinement ?

Le **dépôt des encombrants n'est pas autorisé** dans les parties communes, dans les locaux destinés aux ordures ménagères de votre résidence, ni à l'extérieur ou auprès des containers enterrés. Au-delà des problèmes sanitaires que cela pourrait engendrer, ces encombrants présentent un vrai risque d'incendie pour votre résidence, dont vous pourriez être la première victime !

.....
Nous comptons sur le civisme de chacun pour attendre la réouverture des déchetteries. En attendant, nous vous demandons de conserver vos encombrants chez vous.

PENSEZ-Y !

Inscrivez-vous vite à votre **Espace locataires en ligne** sur :
<https://e-locataire.podeliha.fr/>
disponible depuis www.podeliha.fr

Vous pouvez :

- Régler votre loyer par carte bancaire
- Consulter ou télécharger votre dernier avis d'échéance

RESTEZ INFORMÉ
des dernières actualités sur
www.podeliha.fr

.....
*Enfin, Podeliha tient à vous dire **MERCI.**
MERCI de votre compréhension et de votre patience pendant cette phase de confinement.*